

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1427

Artikel: Pas vraiment le choix

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas vraiment le choix

Dans sa tout nouvelle robe, «f Questions au féminin» consacre l'essentiel de son dernier numéro 2/1998 à: «Choix et formation professionnels des femmes». Excellent et édifiant.

Que les pampers qui correspondent à l'anatomie des petits garçons soient livrés dans des emballages bleus plutôt que roses, passe encore, mais que les brassières soient soumises au même diktat, non! J'ai tricoté celles de mes poupons en jaune, et ils n'ont pas eu le teint maladif qu'on m'avait prédit. Cette distinction selon le genre se poursuit tout au long de l'enfance: jouets, loisirs, comportements attendus du genre: «Ne pleure pas comme une fille!», et j'en passe.

A l'école, même chose: il a été décidé une fois pour toutes que les filles sont moins douées que les garçons pour les mathématiques, la physique ou la chimie, et plus douées pour les langues, alors que les recherches scientifiques montrent que les variations sont minimales et qu'en plus, elles dépendent de l'âge des élèves. Quand vient le moment des choix entre les différentes options, si utile que puisse être l'orientation scolaire, elle arrive trop tard: les dés sont jetés, même s'ils sont pipés. Tout «naturellement», inconsciemment, la jeune fille s'identifie à l'image que parents et enseignants lui ont donnée d'elle-même, à son avenir dessiné d'avance. Et



comme parmi les qualités «féminines» qu'on lui a inculquées, il y a l'obéissance, la plupart des filles n'oseront pas dire non.

Une égalité illusoire

Certes, la formation des femmes s'est nettement améliorée depuis quelques années, et ceci parce qu'elles l'ont voulu. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons à passer leur maturité. Mais cette apparente égalité ne doit pas tromper. Les choix ne sont pas les mêmes, pas plus que les débouchés. Les préjugés ont encore la vie dure et vont guider une majorité d'étudiantes vers les lettres et les sciences humaines, l'enseignement, le service social, alors que les garçons remplissent les facultés techniques, qui sont aujourd'hui celles qui offrent les développements les plus prometteurs: l'informatique qu'on utilise dans toutes les professions et toutes les sciences, les communications, la gestion d'entreprises.

La jeune fille hésite aussi à se lancer dans une profession dite masculine parce qu'elle redoute de s'y trouver isolée, ou confrontée aux moqueries et préjugés, ou dans une structure qui ne lui permette pas de concilier, le moment venu, ses obligations maternelles avec sa carrière. Il existe bien des campagnes d'information pour sensibiliser les jeunes filles à la technique et à la science, mais elles n'ont pour l'heure pas eu les résultats escomptés. Or il s'avère nécessaire d'améliorer le niveau général de l'éducation, et en particulier celui des filles, pour pallier au manque actuel de main-d'œuvre qualifiée en rapport avec les évolutions de la science et de la technique, pour lutter contre le chômage des travailleurs non qualifiés, pour mettre la Suisse au même niveau que les pays qui l'entourent.

A lire

L'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'arrêté sur les places d'apprentissage

Guide de mise en œuvre.

Edité par l'OFFT et la Conférence suisse des déléguées à l'égalité

Formation et perfectionnement professionnels des femmes.

Rapport relatif au postulat de la Conseillère nationale Ruth Grossenbacher

Edité par l'OFFT, Berne, 1998

A commander au 031/ 322 28 17

Anne Berdet Blochet, Graziella Bezzola, Martine Chaponnière, Maryvonne Gognalons Nicolet et Anne-Marie Käppeli:

La formation des femmes

Un pari à tenir, publié par le Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, Genève 1994.

Filles – Femmes – Formation

Vers l'égalité des droits, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Berne 1992.

Métiers de femmes? Métiers d'hommes? Pour tous et toutes

Publié par l'Office cantonal d'orientation professionnelle, Berne, 1991.

Nouvelles perspectives en matière de formation

Dans les deux révisions – formation universitaire et formation professionnelle – envisagées par le Conseil fédéral, celui-ci ouvre pour les femmes des perspectives plus encourageantes dans la formation universitaire (voir encadré), et plus variées dans la formation professionnelle.

Vers quel avenir?

Pour cette dernière, la première étape a été de créer, à côté de la maturité fédérale traditionnelle, des maturités professionnelles de 5 types: agricole, technique, artistique, artisanale, commerciale.

La seconde étape a consisté à mettre sur pied les hautes écoles spécialisées (HES), sortes d'université des métiers, comme on les a désignées.

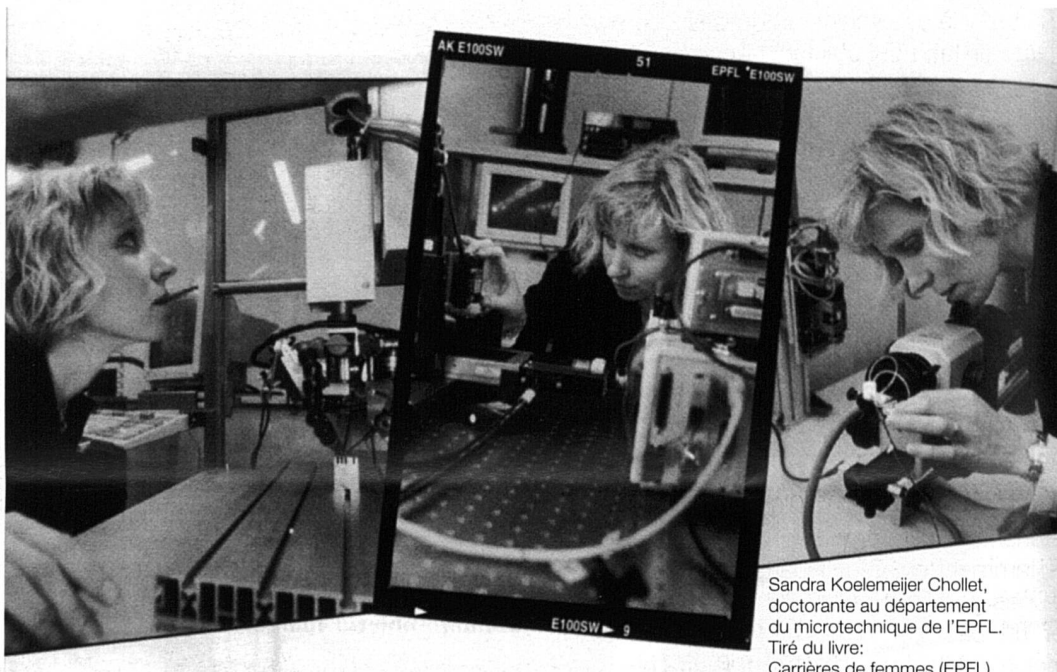
On peut obtenir l'une ou l'autre des maturités professionnelles par la voie gymnasiale complétée par une formation pratique, ou à partir d'un apprentissage complété par une formation théorique. Mais dans ce cas, l'apprentissage doit avoir été d'au moins trois ou quatre ans. Plus de jeunes gens (83%) que de jeunes filles (71%) choisissent en fin de scolarité obligatoire la voie gymnasiale, qui ouvre un accès direct à une HES et à la formation continue. Les apprenties sont sur-représentées dans les apprentissages d'une année (71%) et de 2 ans (75%), qui n'offrent pas cet accès; dans les apprentissages de 3 ans, elles sont la moitié, dans ceux de 4 ans, elles ne sont plus que 14%.

On constate également (1996/7) que 73% des femmes ayant une maturité se sont lancées dans des études supérieures, contre 90% des hommes. Parmi les doctorants, il n'y a plus que 28% de femmes. Une femme sur deux choisit l'une des cinq professions suivantes: employée de commerce (3 ans), vendeuse, coiffeuse pour dames, infirmière. Un homme sur deux choisit dans un éventail de douze professions. On constate donc que persistent des pierres d'achoppement dans les choix professionnels des femmes, qui influenceront sur leur carrière, et dont on peut faire remonter l'origine aux stéréotypes de genre, que parents et enseignants, qui les ont eux-mêmes hérités, développent aujourd'hui encore chez les enfants: accent mis sur des «valeurs» dites féminines ou masculines ou sur des dons et compétences typiquement masculines ou féminines. Autant

de notions arbitraires qui préjugent de l'avenir d'un enfant et souvent le pré-déterminent. Elles créent chez une fille un manque de confiance à l'idée de se risquer dans la sphère de l'autre, et chez le garçon une propension à croire à une supériorité d'un genre sur l'autre.

A cela s'ajoutent encore aujourd'hui des barrières de nature structurelle, répondant d'ailleurs aux mêmes vieux stéréotypes, qui limitent la liberté de choix des adolescents, et plus tard

En 1974, le grand rapport dit de l'UNESCO sur la «Situation de la femme en Suisse» soulignait déjà les conséquences économiques des inégalités dans la formation des femmes, tant universitaire que professionnelle. Il attirait l'attention sur les pertes de ressources humaines qui en résultaient en même temps que le manque de main d'oeuvre qualifiée.



Sandra Koelemeijer Chollet, doctorante au département du microtechnique de l'EPFL.
Tiré du livre:
Carrières de femmes (EPFL)

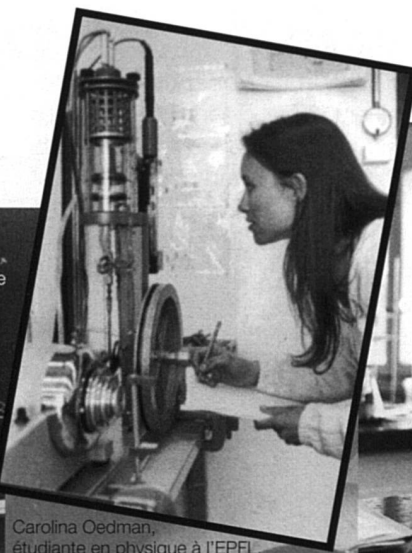
l'évolution de leur carrière. On rencontre ces barrières dans l'organisation de la formation et dans l'application au niveau des entreprises. Ainsi, le fait que certaines formations ont été autrefois du ressort de l'ancien OFIAMT, que d'autres dépendent d'instances cantonales, et actuellement le fait que les HES sont du ressort de la Confédération et les autres formations professionnelles du ressort des cantons, créent des clivages qui correspondent à l'ancienne distinction entre professions masculines et féminines. Les formations techniques aux HES, les formations paramédicales ou du domaine de l'assistance sociale relevant d'écoles cantonales. Celles-ci n'ouvrent pas les mêmes perspectives dans la formation continue et le développement des carrières.

En 1975, le 4^e Congrès des femmes à Berne a déjà préconisé un système de formation continue – on disait alors récurrente – par modules – qui permettrait aux femmes de combler le déficit de leur formation initiale, ou de la poursuivre, une fois engagées dans leur carrière et leurs responsabilités familiales. Vingt-cinq ans plus tard, on reconnaît enfin l'importance pour l'économie suisse de valoriser le potentiel de ressources humaines jusqu'à maintenant sous-employées que représente une meilleure formation universitaire et professionnelle des femmes. Et on cherche à introduire un système de formation continue qui leur soit facilement accessible. «Le Temps», dans un petit article daté de Fribourg le 10 décembre 1998, rapportait que le lea-

der français du conseil technique et informatique Altran voulait s'établir à Fribourg et cherchait 200 (deux cents) ingénieurs en informatique. Il y a des chiffres qui font réfléchir.



Fabienne Marquis Weible, professeure assistante au département de physique de l'EPFL.
Tiré du livre: *Carrières de femmes* (EPFL)



Carolina Oedman, étudiante en physique à l'EPFL.
Tiré du livre: *Carrières de femmes* (EPFL)

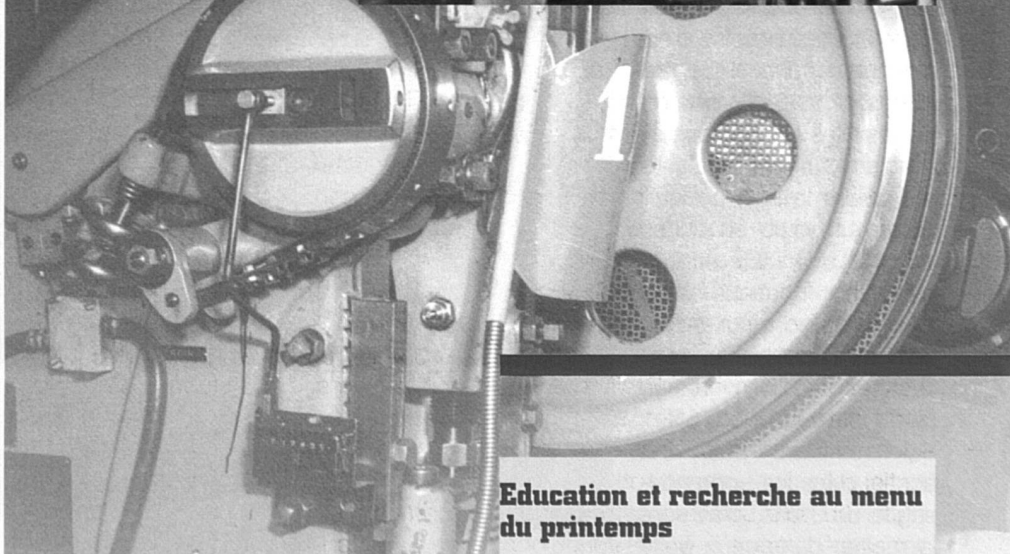
Agir, et vite

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Cela semble être enfin le cas. Mais les impulsions, et les efforts nécessaires, (!) doivent venir des femmes.

Elles sont les seules à pouvoir sensibiliser parents, enseignants et l'opinion publique, y compris les partis politiques et l'économie, aux causes du déficit de formation des femmes. L'orientation professionnelle doit notamment aider les jeunes filles et les jeunes gens à faire un plan de carrière et un plan de vie à long terme qui inclue également les questions familiales. Des groupes de travail sont déjà en train d'étudier les modifications structurelles que va entraîner la révision de la loi sur la formation professionnelle. Il n'est pas certain que tous les partis politiques, ni que l'économie, notamment les petites et moyennes entreprises, y soient favorables: il y aura donc, de ce côté-là tout un travail d'information à faire. Il y aura aussi un travail d'information et de sensibilisation à faire du côté des hommes. Un certain nombre d'entre eux se sentiront d'ailleurs aussi libérés dans leurs choix lorsque la société se libérera des anciens tabous. Faut-il à cet égard rappeler que le «problème des femmes» n'est pas un problème de femmes mais un problème de société?

Perle Bugnion-Secretan

«f Questions au féminin» peut être commandé gratuitement à la Commission fédérale pour les questions féminines, tél. 031 322 92 75/6, fax 322 92 81.



Les hautes écoles spécialisées (HES)

Elles sont sept, une pour chacune des régions prévues. Elles regroupent dans chacune d'elles les écoles, éventuellement les facultés universitaires, correspondant aux domaines des compétences de la Confédération, par son département de l'économie publique, plus les écoles techniques cantonales.

La HES de Suisse occidentale groupe les écoles de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud. Elle couvre tous les domaines de la formation professionnelle correspondant aux maturités professionnelles.

Les chiffres pour 1996/7 montrent qu'on retrouve encore les choix traditionnels au niveau des HES:

Pourcentage de filles:	
Economie et administration	22,5
Economie familiale	98,8
Ecoles de travail social	62,9
Ecoles d'ingénieurs et d'agriculture	6
Ecoles d'arts appliqués	59,6

Education et recherche au menu du printemps

Les Chambres fédérales vont discuter ce printemps un «Message du Conseil fédéral» (177 pages) qui expose son plan pour l'amélioration de la formation au niveau universitaire, appuyé d'une augmentation de 10% du budget. Les réformes proposées, essentiellement axées sur une mise en réseau des universités, écoles polytechniques et hautes écoles spécialisées (HES), ainsi que sur le développement de «pôles d'excellence», contient aussi une dimension «égalité des sexes».

Le Message prévoit en particulier un encouragement des femmes dans le cadre des programmes de relèvement afin de constituer un réservoir de personnel féminin suffisamment étoffé et hautement qualifié pour occuper les chaires qui deviendront vacantes au cours des prochaines années. Est également prévue une somme de 16 millions de francs affectés à la promotion de l'égalité des chances. La Confédération devrait en outre créer un système qui soit attrayant pour les universités et qui les encourage à engager des femmes comme professeures.

(pbs)